

DEPARTEMENT  
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
BEAUVAIS

CANTON  
DE  
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE  
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

*Mairie de Marseille en Beauvaisis*

**EXTRAIT DU  
REGISTRE des DELIBERATIONS  
de la COMMUNE**

Date de convocation :  
04/04/2023

Date de l'affichage :  
04/04/2023

En exercice : 12  
Présent(s) : 11  
Absent(s) : 1  
Pouvoir(s) : 0

**L'an Deux Mil Vingt Trois, le onze du mois d'Avril**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, 79 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Objet :

**ELECTION D'UN  
NOUVEL ADJOINT  
AU MAIRE SUITE A  
LA VACANCE DE  
POSTE**

**2023**

**MARSEILLE EN BEAUVAISIS  
- COMMUNE -**

**Présents :** Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Aurélie LEVEQUE, Servane CARON, Messieurs Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Gérald LAQUERRIERE

**Absents non excusé :** Monsieur Thibaut HULLAERT

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Jean-Yves DECOCK

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-4, L2122-7, L2122-7-2, L2122-8, L2122-10 et L2122-15 ;

Vu l'arrêté municipal n°060-216003830-20221220-DELEG02-AI du 20/12/2022 portant délégation de fonction du Maire à Madame SAINNEVILLE Angélique adjointe, déléguée pour exercer les fonctions relevant des domaines de compétences suivants :

- Cantine : gestion du service à la cantine,
- Entretien des bâtiments (ménage – hygiène),
- Cimetière,
- Bulletin de l'Herboval
- Ressources humaines (service de l'école et de la cantine),

Vu le courrier de la Préfète de l'Oise accordant la demande de démission de Madame SAINNEVILLE Angélique aux fonctions d'adjointe au maire et de conseillère municipale de la commune de Marseille en Beauvaisis, demande effective à la date du 20 mars 2023 ;

Vu l'arrêté municipal n°060-216003830-20221220-DELEG03-AI du 20/12/2022 portant délégation de fonction du Maire à Madame ROHAUT Hélène adjointe, déléguée pour exercer les fonctions relevant des domaines de compétences suivants :

- École : hygiène et sécurité, liaison avec la Directrice et la circonscription scolaire
- Cantine : suivi des inscriptions, élaboration du règlement intérieur, BL enfance
- Cimetière
- Relation avec les associations culturelles et sportives
- Bulletin de l'Herboval
- Ressources humaines (ATSEM – Adjoint d'animation),

Vu le courrier de la Préfète de l'Oise accordant la demande de démission de Madame ROHAUT Hélène aux fonctions d'adjointe au maire et de conseillère municipale de la commune de Marseille en Beauvaisis, demande effective à la date du 20 mars 2023 ;

Vu la délibération n°006 du 11/04/2023 relative à l'élection des Adjoints au Maire fixant leur nombre à 3 ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant ;

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, le dernier alinéa de l'article L 2122-8 du CGCT autorise qu'il y soit procédé sans que le Conseil Municipal soit complet dès lors que le conseil le décide et que plus des 2/3 des sièges sont pourvus ;

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue ;

Après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide, en application du dernier alinéa de l'article L 2122-8 du CGCT de procéder sans élections complémentaires préalables à l'élection d'un adjoint au Maire dont le poste est devenu vacant ;
- Décide que les adjoints élus le 29/01/2022 et le 22/03/2023 avanceront d'un rang et que le nouvel adjoint prendra rang en qualité de dernier adjoint élu ;
- Procède à l'élection du 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue ;

**SONT CANDIDATES : Madame Martine LANGLOIS  
Madame Françoise LEMARCHAND  
Madame Aurélie LEVEQUE**

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletins dans l'urne : 11

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Madame Aurélie LEVEQUE a obtenu : 8 voix

Madame Aurélie LEVEQUE est désignée en qualité de 3e adjoint au Maire.

Madame Le Maire présente le tableau officiel modifié du Conseil Municipal :

RANG	FONCTION	NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
1	MAIRE	DUBUT ISABELLE	30/11/1955
2	1 <sup>ER</sup> ADJOINT	DECOCK JEAN-YVES	19/04/1983
3	2 <sup>ème</sup> ADJOINT	DELABY FRANCIS	14/09/1970
4	3 <sup>ème</sup> ADJOINT	LEVEQUE AURELIE	02/09/1983
5	CONSEILLER MUNICIPAL	THIEBAUT RENE	18/01/1946
6	CONSEILLER MUNICIPAL	LEMARCHAND FRANÇOISE	16/02/1958
7	CONSEILLER MUNICIPAL	COTELLE CYNTHIA	23/08/1986
8	CONSEILLER MUNICIPAL	LANGLOIS MARTINE	06/06/1961
9	CONSEILLER MUNICIPAL	PREVOST ANTONIO	14/09/1974
10	CONSEILLER MUNICIPAL	LAQUERRIERE GERALD	12/09/1975
11	CONSEILLER MUNICIPAL	HULLAERT THIBAUT	22/06/1984
12	CONSEILLER MUNICIPAL	CARON SERVANE	21/04/1989

Fait et délibéré à Marseille en Beauvaisis, le 11/04/2023

Le Maire,

Isabelle DUBUT



Le secrétaire de séance

Jean-Yves DECOCK